

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 FEVRIER 2021 À 18H00

Mardi 16 février 2021 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - L. GASC - JD. POUSSIER - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - D. SAUVADE

Absentes représentées : S. JEAN par M. ROUVIER - C. BASTIDE par C. PINO

Absent excusé : J. GROSSO

Absents : M-C. FABRE DE ROUSSAC - A. KELLY - C. PROUTEAU - JF. MARY

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 26 janvier 2021

A LA MAJORITE

Abstention : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

1. Décisions
LE CONSEIL PREND ACTE.
2. Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Marseillan n°3
Absents : M. PEREZ - A. CHOUKROUN - W. BIGNON
A LA MAJORITE
Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE
Abstention : D. SAUVADE
3. Vente des parcelles DB 137 et DB 148
Absent : W. BIGNON
A LA MAJORITE
Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE
Abstention : D. SAUVADE
4. Projet de convention opérationnelle - arrêté de carence - État/commune/SAM/EPF Occitanie
À L'UNANIMITE
5. Convention de partenariat entre PROMEO, le CPIE du Bassin de Thau et la ville de Marseillan
Absente : C. AZAIS
A LA MAJORITE
Contre : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE
6. Pacte de gouvernance Sète Agglopolé Méditerranée
A LA MAJORITE
Abstention : C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE
7. Avenants aux conventions de mutualisation entre Sète Agglopolé Méditerranée et la commune de Marseillan
À L'UNANIMITE
8. Désignation d'un conseiller délégué pour la signature d'un permis de construire pour lequel le maire est empêché
Absent : Y. MICHEL
À L'UNANIMITE

La séance prend fin à 19h30.



Le 1^{er} Adjoint
Marc Rouvier